



Caen, le

Le Proviseur

Aux

Etudiants de 1^{ère} année de BTS CPI

OBJET : Rentrée 2017 – Inscription en 1^{ère} année de BTS.

Afin de régulariser votre dossier d'inscription en classe de 1^{ère} année de BTS, je vous prie de bien vouloir retourner **pour le 11 juillet 2017 au plus tard**, au **Secrétariat des BTS (bureau de l'intendance)** les documents suivants :

- La fiche élève jointe à renseigner
- Un chèque de 27,00 € (*frais d'inscription*) à l'ordre de **l'agent comptable du lycée Dumont d'Urville**,
- Le relevé des notes obtenues au baccalauréat,
- Deux photos d'identité (*préciser impérativement vos nom, prénom et classe au verso*),
- Si vous bénéficiez d'une bourse et afin de permettre sa mise en paiement, il vous faudra, dans les plus brefs délais, déposer au Secrétariat des BTS, la notification d'attribution du CROUS
- Le formulaire en vue de l'immatriculation à la Sécurité Sociale. La cotisation sécurité sociale sera à régler, selon la situation (voir notice jointe) dès le 4 septembre au secrétariat de l'intendance Vous avez le choix entre deux organismes d'affiliation de sécurité sociale étudiante : LMDE ou SMENO (www.lmde.fr ou www.smeno.fr)
- Une attestation de sécurité sociale de droits du parent dont vous dépendez
- La cotisation facultative à la Maison des Lycéens s'élève à 5 € (espèce ou chèque à l'ordre de MDL Dumont d'Urville)
- La fiche d'urgence à l'attention des étudiants

Je tiens à vous rappeler que l'inscription ne sera définitive qu'au vu du relevé de notes attestant votre réussite au baccalauréat. La rentrée aura lieu le **lundi 4 septembre à 8h30**.

Le Proviseur,

D. LE CLEACH